

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 43 (1910)  
**Heft:** 5-6

**Artikel:** Un vieux livre de controverse  
**Autor:** Cart, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379881>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN VIEUX LIVRE DE CONTROVERSE

PAR

J. CART

---

Dans notre heureux pays, — comme, du reste, dans bien d'autres, — se rencontrent encore des maisons qui, depuis un temps quasi immémorial, ont vu naître et mourir les membres de la même famille. Sous ce toit vénérable, rien n'a jamais changé. Les générations successives ont pieusement respecté ce que les précédentes avaient recueilli. Rien d'étonnant donc à ce que ces vieux murs recèlent parfois des richesses dont les divers propriétaires n'ont pas toujours soupçonné l'existence. Richesses très relatives, sans doute, mais qui toutes, et chacune à sa manière, contribuent à faire revivre un passé que le temps travaille à rendre toujours plus obscur.

L'été dernier, dans une de ces vieilles demeures, espèce de petit château, le décès du dernier propriétaire ayant nécessité une revue générale de l'immeuble, me mit en présence d'un livre vieux de près de trois siècles, mais que les rongeurs avaient respecté et qui, dès l'abord, excita ma curiosité. Voici le titre de ce volume ; je le donne *in extenso*.

« Le *Prosélyte évangélique*. Livre auquel le vrai christianisme est très clairement démontré par la Parole de Dieu contre la tradition des hommes, par GILLES GAILLARD, écuyer d'Aix, habitant Orange. Le tout divisé en deux parties. Seconde édition revue et augmentée par l'Autheur. A Genève. Chez Pierre Chouet. MDCXLII. »

Ce petit in-12° renferme 875 pages de texte, sans compter des épîtres dédicatoires, une table des matières et une autre mentionnant les « choses remarquables » contenues dans le livre.

\* \* \*

Voyons d'abord qui était Gilles Gaillard qui se donne le titre d'écuyer, — titre souvent donné à de simples gentilshommes ou à des personnages anoblis. — La *France protestante* le qualifie de sieur de Lamotte-Lussan. Né probablement vers l'an 1600, il appartenait à une branche catholique de la famille de Michel Gaillard, sieur de Longjumeau, gentilhomme huguenot (1561). Cette branche catholique s'était établie à Aix en Provence où Gilles naquit. En 1630, il passa au protestantisme et se retira à Orange où, dans la suite, il occupa une place de pasteur. En 1639, il épousa Catherine de Colla, fille du président du parlement d'Orange, dont il n'eut pas d'enfants. On ignore la date de sa mort.

A cette époque, Orange appartenait encore à la maison de Nassau. Le prince Maurice en avait fait l'une des places les plus fortes de l'Europe. Bien que Louis XIV s'en soit emparé déjà en 1660, elle ne fut positivement réunie à la France qu'en vertu des traités d'Utrecht en 1713.

Lorsque Gilles Gaillard vint au monde, la France vivait sous le régime de l'Edit de Nantes (1598-1685) ; mais la situation des réformés était, par moments déjà, bien difficile. Henri IV ne se montrait pas toujours favorablement disposé à l'égard de ses anciens coreligionnaires, victimes trop souvent de vexations et d'injustices. La mort du roi en 1610 devint donc le signal de la reprise des guerres religieuses. Le règne de Louis XIII fut troublé par de graves événements politiques, par des combats au dedans et des guerres au dehors. Pour réduire les réformés qui s'étaient organisés en république (1621), le roi, d'accord avec Richelieu dont la politique exigeait l'anéantissement de la Réforme et la constitution de la France en un seul Etat, le roi, disons-nous, rassembla une armée dont les opérations contribuèrent à at-

teindre le but poursuivi. Cela arriva, on le sait, dans les dernières années de la vie de Louis XIII et de celle du Cardinal.

On se demande, avec une curiosité bien naturelle, ce que pensaient des circonstances de leur temps des hommes tels que Gilles Gaillard et tant d'autres de ses contemporains ? Le silence, que généralement ils gardent sur ces graves sujets, semble être chez eux l'indice d'une extraordinaire puissance d'abstraction. C'est ainsi que, dans le *Prosélyte évangélique*, on ne rencontre aucune allusion directe aux événements du temps. Ce livre de grande érudition et de discussion serrée, aurait aussi bien pu voir le jour dans une période de calme absolu. On sent que, pour l'auteur, le sujet traité est la grande, l'unique affaire. Les bruits du monde viennent expirer à la porte de son cabinet de travail.

A cette époque si fort troublée, des écrivains comme Gilles Gaillard étaient, non pas des théologiens de profession, mais de simples laïcs. Au commencement du siècle, le célèbre Duplessis-Mornay lui-même n'avait-il pas écrit un traité sur l'*Eucharistie*, la grande question débattue entre catholiques et protestants ? Avant d'être pasteur, Gilles Gaillard avait conquis le grade de docteur en droit et la composition de son ouvrage précéda de quelques années son entrée dans le ministère pastoral.

Quels hommes que ces hommes ! Quelle force de conviction chez eux ! Quel besoin intense de confesser leur foi ! Quel ardent désir de la faire partager à d'autres ! Quelle trempe d'esprits et de caractères !

\* \* \*

Le livre de Gilles Gaillard s'ouvre par une Epître datée d'Orange 1<sup>er</sup> avril 1635<sup>1</sup> et adressée à « Messire François Vallée, seigneur de Chenaille, chevalier, conseiller du roi et président au bureau de Messieurs les Trésoriers généraux de France en la généralité de Paris. »

<sup>1</sup> Cette date est aussi celle de la première édition du *Prosélyte*. Imprimée à Orange, chez Etienne Voisin.

Ce personnage, assez considérable si l'on en juge par ses titres, était lui aussi un prosélyte et Gaillard lui rend le témoignage qu'il a « préféré la noblesse de l'Eglise de Dieu à la noblesse de la chair. » Si lui-même, Gaillard, a eu à combattre « contre sa propre chair, contre Satan et ses suppôts, contre le monde et contre le mensonge, » il en a été de même de François Vallée, mais l'un et l'autre ont été rendus « victorieux par la grâce du même Esprit. »

François Vallée habitait ordinairement, avec ses deux filles, sa terre de Semallé (près d'Alençon). Il mourut en 1647, à l'âge de soixante-dix ans, à Paris, et il fut inhumé à Charenton.

Après cette épître, vient un « Avertissement à Messieurs les docteurs romains », où l'auteur invite ces derniers à examiner son livre avec sincérité, à réfuter ce qu'ils pourront, à ne pas procéder à cet examen « par des actions de feu et de colère. » Ces Messieurs ont-ils répondu à l'invitation de l'auteur ? Ont-ils lu son livre ? C'est possible ! Tout au moins, l'exemplaire que possède la Bibliothèque nationale, à Paris, a-t-il été entre les mains d'une congrégation de moines, si l'on en juge par cette suscription : « *Ex libris recollectorum conventus parisiensis,* » c'est-à-dire des frères mineurs de l'ordre de Saint-François, introduits à Paris en 1603.

\* \* \*

Le *Prosélyte évangélique* avait été condamné par le parlement d'Aix, mais le synode provincial du Dauphiné s'employa en sa faveur en écrivant à l'Eglise de Paris et au député général des Eglises réformées. Dans une lettre à l'auteur qui avait provoqué « ses charitables avis », le synode déclara que les pasteurs commis à l'examen du livre, n'ont rien trouvé qui ne « soit conforme à la confession de foi des Eglises du royaume. » C'est ce dont le pasteur Sylvius, de l'Eglise d'Orange, devait informer Gaillard en l'exhortant à demeurer « inébranlable en la confession de la vérité. » Les députés au synode national étaient en outre chargés de la « recommandation soigneuse de cette affaire. »

L'extrait des Actes du Synode du Dauphiné réuni à Vinsobres, le 21 juin 1635, porte les signatures suivantes : Bouteroue, modérateur, Piffard, adjoint, De la Croix, recueillant les actes, et Dubeuf, secrétaire.

Le modérateur, Denis Bouteroue, paraît avoir été un homme distingué. Il avait fait ses études à Genève. Pasteur dans le Dauphiné, il était très considéré dans les Eglises. Il eut à soutenir de fréquentes discussions avec des orateurs et des écrivains catholiques <sup>1</sup>.

Dans la lettre qu'il adresse à Gilles Gaillard, le synode se réjouit de son « heureuse conversion à la profession de l'Évangile » et il l'encourage à supporter « l'injure qui lui est faite en haine de la vérité. » Il promet d'employer « cordialement tout ce qui sera en son pouvoir pour maintenir la liberté de la confession de foi. » Cette lettre des pasteurs et des anciens de la province du Dauphiné, assemblés en synode, est vraiment très fraternelle. Elle porte les signatures déjà reproduites.

\* \* \*

Le livre de Gilles Gaillard, qui a été reçu avec tant de faveur par les représentants des Eglises réformées et qui a eu plusieurs éditions, est donc, comme je l'ai dit, un livre de controverse. La première partie traite des points controversés en général, et la seconde de ces mêmes points, mais en détail. L'auteur polémise d'abord contre ce qu'il appelle la *Tradition des hommes*, soit, dans l'espèce, le catholicisme romain. Il semble qu'il ait, en premier lieu, voulu se rendre exactement compte des raisons qui l'ont déterminé lui-même à embrasser le protestantisme. Il est évident qu'il connaissait à fond la matière qu'il traite avec une ampleur et une force d'argumentation qui, dans une certaine mesure du moins, rappellent les modèles du genre chez Calvin et Viret.

Lorsque le livre du *Prosélyte évangélique* m'est tombé entre les mains, je n'éprouvai pas d'abord un bien vif désir

<sup>1</sup> *La France protestante.*

de le lire. Je craignais de me trouver en présence d'une compilation lourde, indigeste, d'une dissertation pleine de subtilités et d'arguties. Une fois cette lecture entamée, je n'ai posé le volume qu'au dernier mot de la 875<sup>e</sup> page. Si, par aventure, quelqu'un me demandait : qu'est-ce que ce gros volume a bien pu vous apprendre ? Je répondrais qu'il m'a appris beaucoup de choses — que je savais déjà, à la vérité, — mais que je sais mieux encore.

Sans doute, le *Prosélyte* est un de ces ouvrages que, de nos jours, on ne lit plus, à moins d'y être amené comme j'y ai été moi-même : affaire d'occasion ou de goût. Et cependant les questions étudiées ici n'ont point vieilli parce qu'elles sont de tous les temps. La lutte entre le protestantisme et le catholicisme peut revêtir des formes plus douces qu'elle n'en avait au xvii<sup>e</sup> siècle ; le ton de la discussion peut être parfois plus châtié, plus amène ; le fond restera le même et je ne sais si la multitude des ouvrages de controverse publiés depuis les jours où Gilles Gaillard écrivait son *Prosélyte évangélique*, ont eu, en fait, une valeur intrinsèque plus considérable que ce dernier livre ? L'éditeur, — qui n'était peut-être que l'auteur lui-même, — ne s'avancait donc pas trop en disant que le vrai christianisme y était « solidement établi et le papisme clairement réfuté. » Et nous n'avons pas là seulement l'œuvre d'un polémiste habile et bien renseigné, mais encore celle d'un théologien qui s'est appliqué à composer un traité de dogmatique réformée, conçue et exposée selon la plus pure formule calviniste.

Comme cela va de soi, Gilles Gaillard tire des Saintes-Ecritures la substance des doctrines qu'il rappelle, mais encore il utilise avec intelligence les écrits des réformateurs, qu'il connaît fort bien ; ceux des Pères de l'Eglise, voire même ceux des théologiens catholiques. Il ne néglige pas non plus les auteurs classiques latins et grecs quand l'occasion lui est offerte d'invoquer leur témoignage à l'appui de ses propres thèses.



\* \* \*

Si le livre de Gilles Gaillard a été reçu avec empressement par les réformés français, nous avons lieu de penser qu'il n'a pas reçu un moins favorable accueil de la part des protestants de langue française en pays étrangers, et, entre autres, dans le Pays de Vaud. C'est entre les mains d'un petit magistrat judiciaire d'une modeste bourgade de ce dernier pays, — qu'aux jours d'un lointain passé nous aurions trouvé un exemplaire du *Prosélyte évangélique*. J'ignore par quelle voie ce gros volume lui était parvenu, mais ce qui me paraît intéressant à constater, c'est que des livres comme celui-là trouvaient alors, dans nos contrées, des lecteurs qui n'avaient aucune prétention à jouer le rôle de théologiens. A cette époque, il est vrai, les bons bourgeois de nos petites villes et de nos campagnes voyageaient un peu moins que de nos jours ; ils restaient davantage chez eux. Malgré les exigences matérielles parfois bien dures de l'existence, on trouvait le temps de lire des livres bien sérieux. L'absence de journaux, de feuilles volantes, de minces résumés assurait quelques loisirs, surtout pendant les longues soirées de l'hiver.

Combien ces temps sont loin de nous ! Et que dirait de la vie actuelle, si fiévreuse, si agitée, cet ancien propriétaire du *Prosélyte évangélique* qui n'a pas manqué d'attester par la transcription de son nom en grandes lettres bien formées, — au verso de la couverture en parchemin, — que ce livre était bien à lui et, certainement, qu'il l'avait lu !

\* \* \*

L'ouvrage qui vient de faire l'objet de cette courte monographie, se termine, en manière de conclusion, par un « Discours et prière à Dieu », qui n'est en fait qu'une prière. Fort belle, du reste, elle révèle la vive piété de l'auteur en même temps que l'esprit de charité qui l'anime. Elle est trop longue pour être transcrite ici tout entière ; qu'il me soit permis d'en détacher au moins la dernière partie.



« Maintenant, Seigneur, ton serviteur a pris courage de parler à toi, encore qu'il soit poudre et cendre. Aie pitié des pauvres âmes qui n'errent qu'à faute d'instruction. Fais luire ta lumière à ceux qui gisent en ténèbres d'ombre de mort. Retire-les par ta main secourable du borbier dans lequel ils sont plongés par le malheur de leur naissance. Régénère-les, ô bon Dieu, en nouveauté de vie spirituelle. Ne leur impute point la haine ignorante qu'ils nous portent à cause de ton Nom. Mais fais plutôt que reconnaissant la sainteté de notre doctrine (laquelle tu sais bien être la même que tu nous as baillée par ton Fils en ces derniers jours), ils voient clair dans leurs abus, abhorrent leurs idolâtries, quittent leurs traditions humaines, détestent l'impiété des séducteurs, se repentent de leur zèle sans science, soient enflammés de charité chrétienne, ne reçoivent plus autre règle de leur foi que ta parole, et [par conséquent point d'autre Docteur infallible et souverain Pontife et Monarque de l'Eglise, que notre unique Rédempteur et Médiateur et Sacrificateur le Seigneur Jésus, Auquel, avec toi, ô Père céleste, en l'unité du Saint-Esprit, soit honneur et gloire en tous lieux. Amen. »

---